



Du 5 mars 2025

District de Savoie de Football

B.P. N° 401 - 73004 CHAMBÉRY CEDEX

Tél : 04 79 33 84 45 ou 06 06 88 69 81

Email : district@savoie.fff.fr

Site : http://savoie.fff.fr



RÉSULTATS COUPES FUTSAL

MASCULIN

SÉNIORS

US CHARTREUSE GUIERS / **AS FUTSAL MOUTIERS**
2 / 3

U20

GRPT AVANT PAYS SAVOYARD / FC MERCURY
4 / 1

U17

UO ALBERTVILLE / ENT CHAUTAGNE/CULOZ
5 / 5 (3 à 1 pour UO ALBERTVILLE TAB)

U15

US CHARTREUSE GUIERS / **FC MERCURY**
2 / 5

U13

FC DU NIVOLET / **CHAMBÉRY SAVOIE FOOT**
3 / 8

FÉMININ

SÉNIORS

ENT S DRUMETTAZ MOUXY / **ENTENTE APCR/ES LE BOURGET**
3 / 4

U18 F

FUTSAL BOURGET UNITED / FC CHAMBOTTE
5 / 0

U15 F

GRPT AVANT PAYS SAVOYARD / US LA MOTTE
SERVOLEX
4 / 3

U13 F

US LA MOTTE SERVOLEX / GRPT AVANT PAYS
SAVOYARD
1 / 1 (3 à 2 pour US LA MOTTE SERVOLE TAB)

SOMMAIRE

Comité Directeur	page 2
Secrétariat	page 3
Commission FAFA	page 4
Trésorerie	page 5
Commission Délégations	page 6
Commission FMI	pages 7 à 8
Commission Sportive	pages 9 à 11
Commission des Jeunes	pages 12 à 18

Commission Futsal	pages 19 à 20
Commission des Coupes	pages 21 à 25
Commission Féminines	page 26
Commission Technique.....	pages 27 à 30
Commission des Arbitres	pages 31 à 33
Commission de Discipline	pages 34 à 35
Annexes :	page 36



Partenaire du District de Football de Savoie



Chaque fois qu'il s'agit de faire vivre le Football, nous saisissons la balle au bond.



COMITÉ DIRECTEUR

Lundi 3 mars 2025

NOTE AUX CLUBS

Match « à risques »

A la demande de la commission sportive, compte tenu des incidents lors du match précédent (match et post-match), le district déclare comme match « à risque » la rencontre suivante :

- **Numéro de match : 29802079 – Championnat FUTSAL - FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE / US CLUSES BONNEVILLE FORON 74 du 29 mars 2025 à VALGELON LA ROCHETTE.**

JOURNÉE DES BÉNÉVOLES 22 et 23 mars 2025

Le Comité Directeur a proposé à la FFF les bénévoles suivant(e)s :

- WAGNER Yohan (US GRIGNON)
- VALLEE Émilie (US LA MOTTE SERVOLEX)
- LOPEZ Julian (US LA RAVOIRE)
- LILAS Nicolas (FC LA ROCHETTE)
- AMINE Grégory (US GRIGNON)
- MARTINET Yohan (FC LA ROCHETTE)

Le programme du week-end indiquant les horaires de départ des bus de TOLA VOLOGE (Lyon), le plan d'accès au parking de TOLA VOLOGE ainsi que le tableau des coordonnées des participants à ce week-end vous a été envoyé par mail le 25 février 2025.

Nous vous laissons le soin de vous organiser pour pouvoir faire du covoiturage pour vous rendre à Lyon. Frais remboursés par le District (limités à 1 ou 2 voitures).

Les coordonnées de vos cheffes de délégation au départ de Lyon vous ont été également envoyées par mail le 5 mars 2025.





SECRETARIAT

RÉUNION du Lundi 3 mars 2025

Correspondances Reçues

Courriers reçus du 24 février 2025 au 3 mars 2025

Correspondances Transmises aux Commissions suivantes

Courrier Divers :

A.S. D'UGINE - ALBERTVILLE FOOT 73

Commission des Règlements :

F. C. CHAMBOTTE – FC LAISSAUD - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE – US LA RAVOIRE

Commission Sportive :

GROUPEMENT JEUNES DE L'AVANT-PAYS SAVOYARD (2) - COGNIN SP. – Mairie de BOZEL - C.A. MAURIENNE F. ST JEAN DE MAURIENNE - PICQUE Ernest - CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL - FC DE HAUTE TARENTEISE (2) - F.C. LA ROCHETTE - Daniel DESMARIEUX – AS NOVALAISIEUNE - CLUB SPORTIF DE BELLEYSANS – CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL – ENT FOOTBALL CHAUTAGNE (2) – U.O ALBERTVILLE – COGNIN SP

Commission De Discipline :

Courrier :

CHAMBERY SPORT 73 - BUECHER Guillaume – ES TARENTEISE

Rapport :

Daniel DESMARIEUX - CHAMBERY SPORT 73

Commission Des Arbitres :

OUMOURI Ibrahim – HUNSTEDT gilles - Habib NEFFATI - FC DE HAUTE TARENTEISE - Fatima EDDOUM

Commission des Coupes :

AIX FC

Commission Des Médailles :

HUNSTEDT Gilles – SDJES 73 – ST PIERRE SPORT FOOTBALL

Commission de Délégation :

U.S. CHARTREUSE GUIERS – CAMUS Bernard

Commission FMI :

U.S. CHARTREUSE GUIERS



COMMISSION FAFA

Réunion du lundi 3 mars 2025

Présents : MM. D. ANSELME, C. VALENTINO, Mme S. TRILLAT.

DOSSIERS RETENUS POUR 2024/2025

Après étude en Commission Départementale, les dossiers suivants ont été retenus pour cette saison 2024/2025 :

- APREMONT Stade municipal : éclairage
- ST REMY-DE-MAURIENNE Stade Henri Praz : éclairage
- VAL GELON LA ROCHETTE Gymnase de la Seytaz : éclairage
- UGINE Stade Montmain : vestiaires.

Ces dossiers sont transmis aux instances supérieures pour instruction.

DOSSIER NON RETENU POUR 2024/2025

- ST LAURENT DU PONT Stade Charles Boursier : éclairage (hors délai)

koesio
CONNECTION MAXIMALE

Vous accompagne dans votre transformation numérique

Retrouvez-nous dans notre agence de Barberaz
04 79 69 87 60
koesio.com

Impression
Gestion & datas
Informatique
Sécurité
Gestion Documentaire
Communication



TRÉSORERIE

Mercredi 5 mars 2025

REGLEMENTS SOMMES DUES

Virements :

➤ FC CHAMBOTTE	757.95 €	➤ ENT S DRUMETTAZ MOUXY	588.37 €
➤ US CULOZ	62.00 €	➤ ALBERTVILLE FOOT 73	458.29 €
➤ FUTSAL K-PUC1	88.00 €	➤ BIOLLAY FOOTBALL CLUB	13.00 €
➤ AS NOVALAISE	595.00 €	➤ US LA RAVOIRE	300.00 €
➤ CS BELLEY	146.00 €	➤ FC SUD LAC	232.50 €
➤ FC BAUGES	784.06 €	➤ FC LA ROCHETTE	504.10 €
➤ CHAMBÉRY SPORT 73	550.00 €	➤ AS BARBERAZ	238.26 €
➤ ENT VAL D'HYERES	629.45 €	➤ FC BELLE ETOILE MERCURY	763.76 €
➤ ST PIERRE SPORT	269.85 €	➤ CHALLES SF	273.00 €

Chèque :

➤ A FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE	243.60 €
-------------------------------	----------

INFORMATION

Vous trouverez en annexe de ce Foot Savoie le tableau des sommes dues au District en date du 26 février 2025.

Ces sommes sont à régler au District **avant le 17 mars 2025.**

Ce tableau a été adressé aux clubs par mail accompagné du R.I.B du District le 26 février 2025.

Rappel : Le prélèvement automatique est disponible à la Ligue, mais dans aucun cas au District





COMMISSION DÉLÉGATIONS

Président : Jérôme SPADA

Lundi 3 mars 2025

Responsable des Désignations :

Jérôme SPADA Tel : 06 76 04 25 57

Toute demande de délégué pour un match **doit impérativement se faire avant le lundi 18h00**,
Précédent la rencontre.

Ce délai dépassé votre demande ne sera pas prise en compte.

Cette demande doit être faite via l'adresse officielle du club : n°affiliation@laurafoot.net

Et renvoyer au District de Savoie avec le fichier Excel ci-joint :

DEMANDE DE DÉLÉGUÉ PAR LES CLUBS

COURRIER CLUB

CHALLES SF : Pour solliciter un délégué, il est nécessaire de respecter la procédure détaillée dans le Foot Savoie hebdomadaire. Malheureusement votre requête ne peut être satisfaite.



Sérigraphie - Flocage - Broderie

346 Rue Aristide Bergès - ZI de Bissy - 73 000 CHAMBERY

tel. **04 79 25 62 71**

mail. jpcreation@jpcreation.fr



COMMISSION FMI

Président : Patrick JANET 06 64 26 44 76

Lundi 3 mars 2025

Président : Patrick Janet 06.64.26.44.76

Membre : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Mail : savoiefmi@outlook.fr

F.M.I. MATCH U13 NIVEAU D3 : FONCTIONNEMENT AVEC LA FMI

Comme indiqué sur le PV de la commission U13, le championnat U13 D3 va se faire à l'aide de la FMI.

Pensez à vérifier avant le début de la compétition que vous avez bien défini sous FOOTCLUB les personnages en charge de ces équipes.

Vous pourrez vérifier si tout est conforme à partir du lundi précédant la journée du premier match.

Nous restons bien sûr à votre disposition pour toutes questions concernant ce nouveau démarrage (par écrit si possible à notre boîte mail et copie au district).

FMI FORMATION POUR L'UTILISATION DE LA TABLETTE

Suite à la demande d'un club, une formation va être organisée très prochainement dans la banlieue chambérienne, merci de nous contacter avant la fin de la semaine si vous êtes intéressés.

Une seule réponse pour l'instant

Lieu et date seront précisés sur le prochain PV.

F.M.I. INCIDENTS RENCONTRES CES DERNIERS TEMPS

Suite à quelques incidents rencontrés les week-ends **en fin d'année 2024 avec une nouvelle version réservée aux clubs nationaux**, nous rappelons que vous devez utiliser la version actuelle 3.9.0.0 qui ne se trouve plus sur le PLAY-STORE pour les compétitions de district.

Vous trouvez la procédure de chargement ci-dessous :

F.M.I. INSTALLATION DE L'APPLICATION F.M.I. PLUS DISPONIBLE SUR LE PLAY STORE

Retrouvez quelques explications pour installer l'application FMI sur les tablettes récentes qui indiquent que l'application n'est plus disponible sur le store officiel de Google. (PLAY STORE)

Il faut pour cela télécharger et installer le fichier d'installation (apk) de l'application FMI.



- [Télécharger le lien APK \(cliquer sur le lien\)](#)

Pour installer cette application, vous devez autoriser l'installation des applications inconnues via le navigateur de votre tablette.

Voici la procédure pour certaines tablettes, d'autres procédures devront être utilisées ..

1. Paramètres
2. Applis et notifications
3. Préférences avancées
4. Accès spécifiques des applications
5. Installation d'applis inconnues
6. Sélectionner « Chrome »
7. Autoriser cette source

F.M.I. RAPPEL

En cas de problèmes rencontrés avant le jour du match, le jour du match sur utilisation de la tablette, vous devez nous contacter afin de trouver une solution au problème.

L'utilisation de la FMI est : OBLIGATOIRE

FMI PROCÉDURE MATCHS NON JOUÉS

RAPPEL : tout match proposé doit faire l'objet d'une intervention.

Dans le cas de forfaits ou de terrain impraticable : vous devez remplir la FMI

Pour cela vous disposez d'une procédure disponible sur le site

Vous trouverez le lien ci-joint.

[PROCEDURE-FMI-MATCH-NON-JOUE-.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI PROCÉDURE D'EFFACEMENT DONNÉES ET CACHE

Afin d'améliorer l'utilisation de l'application FMI sur la tablette, nous vous préconisons d'utiliser la procédure d'effacement des données ci-jointe.

[FMI_procedure_effacement-données-et-cache.pdf \(fff.fr\)](#)

FMI DOCUMENTATION

Je vous rappelle que sous les onglets PRATIQUE/FMI vous trouverez des documents pouvant vous aider dans la gestion de la FMI.

Et sur internet dans assistance FMI (adresse [HTTPS ://fmi.fff.fr/assistance/](https://fmi.fff.fr/assistance/)) vous trouverez des informations importantes comme le guide utilisateur ainsi que la configuration minimale des tablettes.



COMMISSION SPORTIVE

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

SÉNIORS

Responsable : Cédric YSARD 07 71 01 89 31

Adjoint : Sauveur MICALLEF 06 23 06 49 93

Réunion du lundi 3 mars 2025

Présents : Cédric YSARD, Sauveur MICALLEF, Jacky GACHET.

Championnat Séniors Article 34 .1 .2.1 du District de Savoie :

Les demandes de modification de match doivent **OBLIGATOIREMENT** être saisies sur foot clubs. Il faut absolument répondre à chaque demande que ce soit favorablement ou pas, si la réponse est négative il faut **OBLIGATOIREMENT** mettre le motif du refus. **Toute demande arrivant après 18h sera hors délais.**

COURRIERS CLUBS

FC HAUTE TARENTEISE : lu et noté rencontre aller D1 HTE TARENTEISE 1 / FC CHAMBOTTE 2 du 02/03/2025, reçu Arrêté Municipal Commune BOURG St MAURICE et appel téléphonique, terrain de repli synthétique stade la Maladière à PLAGNE TARENTEISE.

Police Municipal BOZEL : reçu Arrêté Municipal nous informant de l'incapacité de jouer le 01/03/2025 sur le terrain "Maxime PAUTOT" de BOZEL.

Daniel DESMARIEUX : lu et noté, problème FMI, reçu feuille de match papier sur la rencontre du 02/03/2025 D3A A.S NOVALAISIEENNE 1/US LA RAVOIRE 2.

A.S NOVALAISIEENNE : lu et noté, nécessaire fait auprès du secrétariat, problème FMI, feuille de match établie sur la rencontre du 02/03/2025 D3A A.S NOVALAISIEENNE 1/US LA RAVOIRE 2.

FC HAUTE TARENTEISE : lu et noté, planning terrain journée du 09/03/2025.

F.C CHAMBOTTE : lu et noté, transmis à la commission compétente.

ENT CHAUTAGNE : lu et noté match D2 du 09/03/2025 15H nous informant que la rencontre se jouera sur le Terrain Municipal de CHINDRIEUX.

MATCH Reporté

Match Retour n°28961410 D3B du 01/03/2025 remis A.S BOZEL / F.C BAUGES.
Reprogrammé le 22/03/2025 à 20h.

Match N° 28655695 D4B du 09/03/2025 15H VILLARGONDRAN 2/ A.S MONTAGNY1
Reprogrammé le 19/04/2025 à 18h30.



NOTES AUX CLUBS

Article 24-1-6 : Terrain

En cas de changement de terrain, les clubs devront en informer par mail la Commission Sportive le lundi avant 18h qui précède la rencontre.

MATCH COMMISSIONS COMPÉTENTES

Commission Appel décision du 26/02/2025

Match N° 28653375 D1 à 20h du 28 septembre 2024

Match Arrêté score 1/1 (extinction de l'éclairage)

ST PIERRE SPORTS 1 – U.S CHARTREUSE 1

Confirme la décision prise en première instance par la Commission sportive, en l'espèce :

Match perdu (sans pénalité) à l'équipe recevant (St Pierre Sp.1)

ST PIERRE SPORT 1 - 0 but, 0 point

US CHARTREUSE GUIERS 1 - 3 buts, 3 points

La présente décision est susceptible d'appel en Ligue Auvergne Rhône-Alpes dans les conditions de forme et délais précisés aux articles 182 à 190 des Règlements Généraux de la FFF.

Commission Appel Réglementaire :

Match n°28650178 du 01/12/2024 D2 U.S La Ravoire 1/ F.C Villargondran 1

HOMOLOGATION

Match N° 28655605 D4B du 23/11/2024 UO ALBERTVILLE 2 / MAURIENNE CA 2

Résultat : UO ALBERTVILLE 2 : 2 buts, 3points

C MAURIENNE : 0 but, -1pt

DEMANDES DE MODIFICATIONS DE RENCONTRES

Match N°28650194 D2 du 09/03/2025 ENTS DRUMETTAZ MOUXY2/CA YENNE 1

Se jouera à 15h (stade des FINS 2) - SY-T5-E6 accord des deux clubs.

Match N° 28654028 D3A du 09/03/2025 US PONTOISE 2 / FC CHAMBOTTE 3

Se jouera à 12h45 stade (GUY FAVIER 2 – synthétique) au PONT DE BEAUVOISIN

Match N° 28655695 D4B du 09/03/2025 15h VILLARGONDRAN 2/ A.S MONTAGNY1

Demande effectuée sur footclubs du FC VILLARGONDRAN de décaler la rencontre au 19/04/2025 à 18h30, et acceptée par le club AS MONTAGNY.

Match N° 28650436 D1 du 16/03/2025 E.S TARENNAISE 2/ ENT.VAL D HYERES 1

Se jouera au stade Emmanuel FRESNO -SY- NT-E6 à AIGUEBLANCHE.

Match N° 28958146 D4 A du 16/03/2025 F.C NIVOLET 2/ U.S LA MOTTE SERVOLEX 3

Se jouera le 15/03/2025 à 20h (Terrain BARILLETTE) accord des deux clubs.



Foot SAVOIE



PV N°710 du 5 mars 2025

Match N° 28650438 D1 du 29/03/2025 HAUTE TARENTEISE 1/ ST PIERRE SPORT 1

Se jouera à 20h avec accord des deux clubs (stade jean Claude Rocca) -PN-T3-E6 à LA PLAGNE TARENTEISE .

CŒUR DE SAVOIE 1 votre rencontre du 30/03/2025 contre US GRIGNON 1 suite à votre demande, sur footclubs

Se jouera au (stade MUNICIPAL) -PN-T5 Les MARCHES.

DIVERS RAPPELS AUX CLUBS

Suite à plusieurs rappels faits sur les PV rubrique Commission sportive, les clubs doivent impérativement respecter les règlements du district, afin de soulager la charge de travail des membres de la commission, secrétaires et arbitres.

ARTICLE 26 : Terrain impraticable, match retour, faire le nécessaire auprès des délégués de secteur, envoyer un mail du Club au DISTRICT et informer un membre de la sportive obligatoirement.

La Commission Sportive sera intransigeante envers ces manquements et appliquera l'amende de 35 € prévue dans les règlements du District aux clubs qui ne respecteraient pas ces rappels.



TEAM



PARTENAIRE DU DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL
SPONSOR DES COUPES DE SAVOIE
UNE POLITIQUE 100 % CLUB, UNE SALLE D'EXPOSITION
LES PLUS GRANDES MARQUES, UNE EQUIPE A VOTRE DISPOSITION

450, Avenue de Chambéry—73230 ST ALBAN LEYSSE
Tél. : 06 76 65 08 70 - Email : fv@teamsport2000.fr

TEAM





COMMISSION DES JEUNES

Président : Jacky GACHET : 06 12 22 99 82

U20

Responsable : Alain HANS 06 28 06 72 52 / 09 81 68 31 63

Réunion du 3 mars 2025

COURRIERS REÇU

Modification heure FC AIX les BAINS / JS CHAMBERY accord des 2 clubs pour 16 H 30
Modification terrain ES-TARENDAISE / CHAMBERY SPORT 73 accord des 2 clubs.

PROGRAMMATION CHAMPIONNAT

Match N° 28860624 FC ST-BALDOPH / GAPS **se jouera le 8 mars 2025 à 15h00**

Match N° 28860627 ES-TARENDAISE / CHAMBERY SPORT 73 **se jouera le 8 mars 2025 à 15h00 à AIGUEBLANCHE stade Emmanuel FRESNO.**

Match N° 28860626 AIX les BAINS 2 / JS CHAMBERY **se jouera le 8 mars 2025 à 16h30**

Match N°28860625 AS UGINE / MERCURY **se jouera le 8 mars 2025 à 17h00**

EXEMPT UO ALBERTVILLE.

INFORMATIONS

Commencer à regarder la programmation des plannings des rencontres et des horaires.





U17 Martine LECHALARD : 06 13 59 62 41

Lundi 3 mars 2025

Suite aux championnats de la phase d'automne, et en lien avec les conditions d'accèsion présentées en début de saison : veuillez trouver ci-joint les poules U17 de la phase de printemps.

Les horaires des matchs U17 sont programmés à 15h, sauf demande de modification de match sur Footclubs.

D1 - 10 équipes	
US CHARTREUSE GUIERS	1er N1 A
FC NIVOLET	2ème N1 A
US LA RAVOIRE	3ème N1 A
ES DRUMETTAZ MOUXY	4ème N1 A
AIX FC	5ème N1 A
GJ LA SAVOYARDE	1er N1 B
FC HAUTE TARENTEISE	2ème N1 B
FC MERCURY	3ème N1 B
UO ALBERTVILLE	4ème N1 B
US LA MOTTE SERVOLEX	5ème N1 B

D2 - 10 équipes	
US DOMESSIN	6ème N1 A
CA YENNE	7ème N1 A
FC CHAMBOTTE	8ème N1 A
GAPS	9ème N1 A
FC ST BALDOPH	6ème N1 B
FC NIVOLET 2	7ème N1 B
CA MAURIENNE	8ème N1 B
ENTENTE BASSE MAURIENNE	9ème N1 B
US LA RAVOIRE 2	1er N2 A
EF CHAUTAGNE CULOZ	1er N2 B

D3 A - 6 équipes	
AS BARBERAZ	10ème N1 A
CHAMBERY SPORT 73	10ème N2 B
GJ LA SAVOYARDE 2	2ème N2 A
AS BOZEL	3ème N2 A
ENTENTE VAL D'HYERES	2ème N2 B
US CHARTREUSE GUIERS 2	3ème N2 B

D3 B - 6 équipes	
FC HAUTE TARENTEISE 2	4ème N2 A
FC MERCURY 2	5ème N2 A
ST PIERRE SPORT	6ème N2 A
FC BAUGES	4ème N2 B
JS CHAMBERY	5ème N2 B
US LA MOTTE SERVOLEX 2	6ème N2 B

Les calendriers sont sur le site « Premier match le 22 mars »

Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 1er juin ne se joueront pas.



U15 Gilles HUNSTEDT : 06 11 58 79 78

Réunion du Lundi 3 mars 2025

COURRIERS REÇUS DES CLUBS

ENT FOOTBALL CHAUTAGNE : Noté votre inscription d'une équipe à Huit.

U.O ALBERTVILLE : Noté votre ré engagement U/15 à huit.

CHAMBERY SAVOIE FOOTBALL : Noté U15 joue au stade MAGER sauf la journée du 18/05. Qui se joue à LEVEL.

C.A. MAURIENNE : Votre demande est en cours de traitement une réponse vous sera donné après la réunion validé par le C.D. de ce prochain lundi.

NOTE AUX CLUBS

La commission est à l'étude d'une possible modification de la poule D2 du calendrier du championnat de printemps qui sera validé au CD de lundi prochain (10/03/2025).

Ces poules D3 se jouent en match ALLER-RETOUR (Soit dix matchs).

En ce qui concerne la Poule D3 D, celle-ci se joue en MATCH SEC. Nous attendons les futures équipes qui viendront s'inscrire. Pour l'instant il y a 8 clubs, le calendrier de cette poule pourra se remodifier voir se jouer en Aller-Retour pour bénéficier de plus de matchs pour éviter un championnat trop incomplet qui pénalise cette Poule.

Le retour Négatif ou Positif des clubs la commission appréciera vos remarques.

Nous sommes à trois semaines du début du championnat. (Début 23 mars).

La commission à réaliser ces calendriers en tenant compte des desideratas des Clubs du championnat FEMININ, la disponibilité des terrains, des jumelages et alternances des équipes ensuite le logiciel fera le nécessaire.

CHAMPIONNAT PRINTEMPS 2025

D1			
1	US CHARTREUSE GUIERS 1	6	FC BELLE ÉTOILE ME 1
2	US LA RAVOIRE 1	7	US LA MOTTE SERVOLEX 1
3	FC DU NIVOLET 2	8	AIX FC 2
4	CHAMBÉRY SAVOIE FOOT 2	9	FC CHAMBOTTE 1
5	ENT S DRUMETTAZ MOU 1	10	GJ LA SAVOYARDE 1

D2			
1	FC LA ROCHETTE 1	6	ENT CHAUTAGNE CULOZ 1
2	BIOLLAY FC 1	7	AS BARBERAZ 1
3	UOA 1	8	BAUGE FC 1
4	AS HTE COMBE SAVOIE 1	9	ST PIERRE SPORT 1
5	US LA RAVOIRE 2	10	US LA MOTTE SERVOLEX 2



Foot SAVOIE



PV N°710 du 5 mars 2025

D3					
	Poule A		Poule B		Poule C
1	C.A. YENNOIS 1	1	J.S. CHAMBERIENNE 1	1	G.J. LA SAVOYARDE 2
2	GAPS 2	2	U.S. CHARTREUSE 2	2	E.S. TARENTEISE 1
3	F.C. MERCURY 2	3	F.C. CHAMBOTTE 2	3	A.S. BOZEL MONT JOVET 1
4	F.C. NIVOLET 3	4	ENT.S. DRUMETTAZ 2	4	ENT. VAL D'HYERS 1
5	COGNIN SPORT 1	5	F.C. MAURIENNE 1	5	ET.S. LE BOURGET DU LAC 1
6	F.C. HTE. TARENTEISE 2	6	CHAMBERY SPORT 73 1	6	AIX F.C 3

D3 – Poule D			
1	AS BARBERAZ 2	5	US GRIGNON 1
2	ENT BASSE MAURIENNE 1	6	US LA MOTTE SERVOLEX 3
3	MAURIENNE CA 1	7	ST PIERRE SPORT 2
4	ST BALDOPH 1	8	CHAMBERY SPORT 73 2

U15 A HUIT

F.C. HTE TARENTEISE / BIOLLAY F.C. / A.S. UGINE / G.A.P.S / SUD LAC / F.C. MERCURY BELLE ETOILE / UO ALBERTVILLE / ENT CHAUTAGNE.

U13 Yann THILL

Réunion du lundi 3 mars 2025

INFO CLUBS

- Comme vous pouvez le voir sur le calendrier du site les rencontres se dérouleront officiellement à 13h30.
- Nous vous rappelons que les championnats de la phase de printemps se dérouleront sur 8 journées du **15 MARS au 24 MAI 2025**. Toutes les journées de championnat programmées au-delà du 24 mai ne se joueront pas.
- Pour les clubs ayant des interdictions de terrains suite aux arrêtés municipaux vous pouvez et devez faire la demande d'inversion sur FOOTCLUB.

FMI

- Les FMI sont actives pour les matchs U13 pour toutes les poules D1, D2 et D3.

LA FMI EST OBLIGATOIRE POUR L'ENSEMBLE DES DIVISIONS.

Nous invitons les clubs à vérifier que l'ensemble de leurs éducateurs soit bien accrédité à la FMI sur FOOT-CLUB et qu'ils aient des codes valides pour la phase de printemps.



- N'oubliez pas le tuto qui suit, peut vous aider, faites-le tourner.

<https://www.youtube.com/watch?v=of4KMDHDbY0>
(Tutoriel pour une démonstration sur le foot à 11.)

**L'utilisation de la FMI est obligatoire pour l'ensemble de la catégorie U13
Avec l'obligation de la transmettre au plus tard le dimanche soir avant 20h00**

FEUILLES DE MATCH

LES FEUILLES DE MATCH NE SERONT A UTILISER UNIQUEMENT EN CAS DE PROBLEME DE FMI

Les feuilles de match U13 devront être transmises au District de Savoie au plus tard le dimanche soir avant 20h00.

[Vous pouvez les envoyer par mail au District](#)

MODIFICATION DES LIEUX ET HORAIRE DES RENCONTRES

Les modifications de rencontres sont à effectuer sur FOOTCLUB, pour une meilleure visibilité.

Nous invitons l'ensemble des clubs à vérifier les accréditations à la FMI des éducateurs sur FOOTCLUB.

U11 Fabien FONTAINE

Lundi 3 mars 2025

Les journées du 15, 22 et 29 mars sont en ligne sur le FAL.

En raison de nombreux événements : Coupe U11, coupe U13 F, formations, clubs ne souhaitant pas recevoir, en plus des journées U9 et U11, la journée du 15 mars a été compliquée à réaliser ... regarder bien les cases COMMENTAIRES !!

RAPPEL IMPORTANT :

Lors d'un plateau à 8 équipes :

- les rotations se font par niveau et non pas un terrain par niveau car sinon une équipe joue à 10h puis pas avant 11h30.



Donc la marche à suivre est la suivante :

10h : rotation D2
10h30 : rotation D3
11h : rotation D2
11h30 : rotation D3

- Pour les 2èmes matchs, il y a 2 solutions :

Soit j'ai laissé des consignes dans la rubrique COMMENTAIRES sur le FAL via footclub,
Soit c'est gagnant contre gagnant et perdant contre perdant des 1^{ers} matchs ou si match nul, les rapports de force pendant le match. Les séances de tirs au but sont à proscrire.



Lundi 3 mars 2025

Quelques rappels importants pour le printemps 2025 :

- Merci de vous référer au document d'organisation pour tout ce qui concerne les lois du jeu (disponible sur le site internet du District – Rubrique « PRATIQUES JEUNES »)
- Pour favoriser le temps de jeu de tous, un seul remplaçant par équipe. Je ne peux pas avoir 3 remplaçants en U9 (cela paraît improbable). Il vaut mieux engager une autre équipe et la confier à un parent bienveillant, qui connaît les règles du jeu.
- On ne peut pas avoir plus de deux équipes du même club par niveau de pratique. Il n'est pas autorisé de contacter le club accueil pour engager cette troisième équipe.
- En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT le club accueil.
- Merci de veiller à la bonne matérialisation (une ou deux coupelles ou assiettes plates) et à la mise en place des bonnes distances (8 mètres) pour les surfaces du gardien de but (repères pour le GB et la relance protégée = repère pour les joueurs adverses).

Les clubs « accueil » doivent identifier (cocher) dans le logiciel FAL sur le secteur des débrouillés et débutants :

- Les équipes présentes
- Les équipes absentes ayant prévenu
- Les équipes absentes sans prévenir

Les clubs qui ne déposeront pas les feuilles de plateaux seront amendés de 35€

LE CALENDRIER DES 4 PREMIERES JOURNÉES PRINTEMPS 2025, A ÉTÉ DIFFUSÉ SUR LE FAL DEPUIS LE LUNDI 3 MARS 2025.



U6/U7 Edouard FROGER

Lundi 3 mars 2025

➤ **INFORMATIONS :**

Les calendriers U6 et U7 sont disponibles sur le F.A.L.
Des modifications pourront encore être réalisées dans la semaine.
90% du calendrier est d'ores et déjà acté.
Tout sera finalisé avant le 10 mars prochain.

Deux plateaux inter-districts AIN / SAVOIE sont programmés le samedi 15 avril prochain :

- à BELLEY (01)
- à CULOZ (01)

Une réunion U7 de secteur sera organisée **le mardi 18 mars** prochain sur 2 secteurs (à l'OUEST et à l'EST).

Nous reviendrons vers vous, en milieu de semaine prochaine, une fois que les sites seront validés.

➤ **PLATEAU U6/U7 du samedi 15 mars SUR INSCRIPTION :**

Vous trouverez ci-dessous, un lien Google Form pour inscrire vos équipes U6 et U7 sur des plateaux U6/U7, le samedi 15 mars prochain.

Dans la mesure du possible, vos équipes U6 et U7 seront positionnées sur les mêmes plateaux.

Le format sera différent de la pratique traditionnelle (format poules).

Afin de faciliter l'organisation des clubs « accueil », des poules de 3 à 4 équipes seront constituées par terrain (20 x 28m).

https://docs.google.com/forms/d/e/1FAIpQLSfBRXxfGel8W52UsKMO0OUyv7nds0KiKUrwrdoWCysW1sC_jA/viewform?usp=header

Merci de répondre au formulaire, **avant le lundi 10 mars (12H00)**.

Nous vous communiquerons l'organisation, au plus tard, le mardi 11 mars.





COMMISSION FUTSAL

Président : Jacky GACHET 06 12 22 99 82

Lundi 3 mars 2025

CHAMPIONNAT BI-DEPARTEMENTAL FUTSAL 2025 LISTE DEFINITIVE DES EQUIPES INSCRITES POUR LE CHAMPIONNAT 2024/2025

Pour le 73 :

ASSOCIATION FUTSAL ROCHETTE OLYMPIQUE 2
FUTSAL BOURGET UNITED 1
U S CHARTREUSE GUIERS 1
FUTSAL K-PUC 1 MONTMELIAN
ASSOCIATION SAVOYARDE FUTSAL MOUTIERS

Pour le 74 :

THONON LES BAINS
CLUSES BONNEVILLE FORON 74
F C VERMILLON

COUPES FUTSAL MASCULINE

Réserve de l'US CHARTREUSE GUIERS contre AS FUTSAL MOUTIERS.

Cette réserve concerne la participation au match d'au moins 1 joueur ayant joué 5 rencontres ou plus en Ligue (article 7) avec le club ES TARENTOISE (552674).

Après étude de cette réserve, il n'apparaît qu'aucun des joueurs cités n'a effectué 5 matchs ou plus au niveau régional.

La réserve est donc rejetée.

Le résultat de la rencontre est donc validé.

AS FUTSAL MOUTIERS vainqueur sur le score de 3 à 2 face à l'US CHARTREUSE GUIERS

RÉSULTATS COUPES FUTSAL MASCULINE

SENIORS MASCULINS

US CHARTREUSE GUIERS contre AS FUTSAL MOUTIERS

2 A 3

U 20

GROUP AVANT PAYS SAVOYARD contre FC BELLE ETOILE MERCURY

4 A 1

U 17



U O ALBERTVILLE contre ENT CHAUTAGNE/CULOZ
5 A 5 (3 A 1 POUR ALBERTVILLE T A B)

U15

US CHARTREUSE GUIERS contre **FC MERCURY**
2 A 5

U 13

FC NIVOLET contre **CHAMBERY SAVOIE FOOT**
3 A 8

RÉSULTATS COUPES FUTSAL FÉMININE

SENIORS FEMININS

ES DRUMETTAZ MOUXY contre **ENTENTE APCR/ES LE BOURGET**
3 A 4

FINALE U18 F

FUTSAL BOURGET UNITED contre FC CHAMBOTTE
5 A 0

FINALE U15 F

GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD contre US LA MOTTE SERVOLEX
4 A 3

FINALE U13 F

US LA MOTTE SERVOLEX contre GROUPEMENT AVANT PAYS SAVOYARD
1 A 1 (3 A 2 POUR LA MOTTE AUX TAB)





COMMISSION DES COUPES

Président : Jérôme SPADA 06 76 04 25 57

Président : Jérôme SPADA 06.76.04.25.57

Membres : Ghislaine RAYNAL, Patrick JANET

Réunion du lundi 3 mars 2025

Présents : Jérôme SPADA, Patrick JANET

Excusée : Ghislaine RAYNAL

RETOUR TROPHÉE

Merci aux clubs vainqueurs des Coupes de Savoie 2024 de prévoir le retour du trophée aux district dès que possible et dans un état de propreté correct.

ORGANISATION FINALE DES COUPES

Les membres du comité Directeur et de la commission des Coupes ont validé ce lundi 27 janvier 2025 les clubs organisateurs des finales 2024-2025

U13 PITCH

Le samedi 5 avril 2025 à Chartreuse Guiers

U13 PIGNIER, SERALINI

U11 CREDIT AGRICOLE

Le jeudi 29 mai 2025 (ascension) à la Motte Servolex

SENIORS FEMININ, MASCULIN

Le samedi 31 mai 2025 à Mercury

U15 A8, U15, U17, U20

Le samedi 7 juin 2025 à l'Es Tarentaise

La commission des Coupes remercie les clubs qui ont candidatés mais non retenus.



TIRAGE DES COUPES

REGLEMENT COUPE CORTADE et RAFFIN

En cas de résultat nul à l'issue du temps réglementaire, 2 mi-temps de 15 min, si le résultat est toujours nul les équipes se départageront par l'épreuve des coups de pied au but, dans les conditions fixées par les lois du jeu.

CORTADE

¼ de finale le samedi 19 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

RAFFIN

¼ de finale le samedi 19 avril 2025

CA YENNE 2	vs	FCHT 2
US CHARTREUSE GUIERS 2	vs	AF MONTMELIAN 2
US LA MOTTE SERV 3	vs	LA RAVOIRE US 2
ENT DRUMETTAZ MOUXY 3	vs	FC CHAMBOTTE 3

FEMININES A 8

¼ de finale soit le 19-20 ou 21 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

FEMININES U18 A 11

Rencontre le samedi 19 avril 2025

Rencontres de 40' par équipe, pas de prolongation, TAB direct (5 tirs)

1 arbitre officiel pour les 3 matchs

Règlement des rencontres :

Le règlement des Coupes jeunes s'appliquera

Organisation :

14H30 : A contre B

15H30 : C contre le perdant du match A vs B

16H30 : C contre le gagnant du match A vs B

A CHAMBOTTE

A	CHAMBOTTE
B	AIX FC
C	CHAMBERY SAVOIE FOOT 2

A LA ROCHETTE

LA ROCHETTE	A
GAPS	B
LA MOTTE SERVOLEX	C



4 points : victoire

2 points : victoire aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

1 point : défaite aux TAB après match nul dans le temps réglementaire

0 point : défaite

Règlement pour le classement :

A égalité de point entre 3 équipes

1 - Goal avérage générale

2 - Meilleure attaque

3 - Nb de carton reçu

4 - Tirage au sort

Le premier de chaque triangulaire se retrouvent en finale le 31 mai 2025

U20 TRIQUET

¼ de finale le samedi 20 avril 2025

Tirage prévu le 10 mars 2025

U17 TRONCY

¼ de finale le samedi 8 mars 2025

US LA RAVOIRE	vs	CHARTREUSE GUIERS
US LA MOTTE SERVOLEX	vs	FCHT
AIX FC	vs	GAPS
FC NIVOLET	vs	ST BALDOPH FC

Pour le match ci-dessous sur le site du district c'est bien l'équipe 1 du FC NIVOLET qui jouera contre le FC St BALDOPH (Pb informatique)

SAMEDI 08 MARS 2025 - 14H30



F.C. DU NIVOLET 1 2

-

F.C. ST BALDOPH 17



U15 PILLET

¼ de finale le dimanche 9 mars 2025

US LA MOTTE SERVOLEX	vs	UO ALBERTVILLE
AIX FC 2	vs	ENT F CHAUGNE
ES TARENTEISE	vs	GAPS 2
FC NIVOLET 2	vs	FCHT 2



Foot SAVOIE



PV N°710 du 5 mars 2025

TRANSMISSION FMI

En cas de problème, merci d'envoyer par SMS
Le résultat du match ou la photo de la feuille de match papier

U13 PITCH

3^{ème} tour le samedi 08 mars 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux pour la finale

Tirage en ligne sur le FAL

La commission remercie les clubs qui ont utilisés correctement le FAL pour la première fois en Coupe.
Cependant il faut noter qu'il manque quelque feuille de plateau pour certains clubs et qu'à partir des prochains tours une amende de 35€ sera infligée pour document non parvenu.

U13 PIGNIER

2^{ème} tour le samedi 3 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U13 SERALINI

2^{ème} tour le samedi 3 mai 2025 à 14h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

U11 CREDIT AGRICOLE

2^{ème} tour le samedi 15 mars à 10h00
2 qualifiés par plateaux

Tirage en ligne sur le FAL

Les clubs ne pouvant pas recevoir le plateau à l'heure et/ou au lieu prévu, doivent se rapprocher des autres clubs de leur plateau pour définir ensemble des nouvelles modalités. Merci d'informer la Commission des Coupes.



RETOUR FEUILLE DE PLATEAU et CLASSEMENT
FAL (football animation & loisir)

Compétitions – DISTRICT DE SAVOIE DE FOOTBALL



Les feuilles de plateaux et classements devront être retournées via le mode de fonctionnement « FAL » au plutôt le mercredi suivant celui-ci.

Ce délai dépassé la commission sera dans l'obligation d'infliger une amende.

Merci pour votre compréhension.

Pour toutes demandes complémentaires vous pouvez contacter :
Edouard FROGER ou Jérôme SPADA

PÉRÉQUATION

Coupe CORTADE

Huitième de Finale – Dimanche 23 février 2025

Nombre de rencontres jouées : (1 forfait)	7	Nombre de clubs :	14
Frais d'arbitrage :	569.70 €	Frais de déplacement :	772.00 €
Total des frais engagés :	1 341.70 €	Soit dû par club :	95.84 €

Les clubs ci-dessous doivent au District

US LA RAVOIRE :	10.43 €
CHALLES SF :	37.43 €
AS HAUTE COMBE DE SAVOIE :	10.43 €
CHAMBERY SPORT 73 :	37.43 €
US LA MOTTE SERVOLEX :	15.04 €
UO ALBERTVILLE :	1.84 €
FC CHAMBOTTE 2 :	27.83 €
MONTMELIAN :	3.84 €
USC AIGUEBELLE :	7.83 €

Les clubs ci-dessous ont un avoir au District

AS CUINES LA CHAMBRE :	8.36 €
CA MAURIENNE :	1.26 €
CA YENNE :	32.16 €
FC VILLARGONDRAN :	62.16 €
FC DU NIVOLET :	48.16 €





FÉMININES SÉNIORS

Président : **GACHET JACKY** 06 12 22 99 82

Responsable : **Alain HANS** 06 28 06 72 52

Réunion du lundi 3 mars 2025

COURRIER REÇU

FC-HTE TARENTEISE : Arrêté municipal pour le terrain ALBERT MARTIN à BOURG ST-MAURICE, le match c'est joué au stade de la Maladière (terrain de repli) la commission vous remercie.

CHAMPIONNAT

Match N° 29203775 ENT-CHAUTAGNE / ENT-PONT BOURBRE se jouera le **9 mars 2025 à 10h00 (match aller peut-être inversé)**

Matches du 16/03/25 :

Match N° 29203777 CS-FOOTBALL / ENT PONT BOURBRE se jouera à 10h00

Match N° 29203779 ST-REMY / ENT CHAUTAGNE se jouera à 10h00

Match N° 29203780 CA YENNE / US DOMESSIN se jouera à 10h00

Match N° 29203781 USC AIGUEBELLE / FC HAUTE TARENTEISE se jouera à 10h00

EXEMPT : ENT APCR ESB

INFORMATIONS - NOTE AUX CLUBS

Commencer à regarder les plannings des terrains et des horaires - MERCI





COMMISSION TECHNIQUE

Mercredi 5 mars 2025

Contacts :

Julien TRANCHANT - CTF : 06 28 94 53 98 - jtranchant@savoie.fff.fr

Edouard FROGER - CDFA: 06 10 56 18 18 - efroger@savoie.fff.fr

Damien BILLIET - ETD 73 : 06 20 93 38 11 - dbilliet@savoie.fff.fr

Jean Marc GUICHARD - Représentant des éducateurs

Membres de la Commission Technique :

Samir ALKACHEV - Benjamin ALLART - Abdesslem ARAFA - Abdelouahab BOUHABILA - Guillaume BRANDELY - Christian BROCHE - Thomas COSTE - Hugo COURNARIE - Philippe DHERBEYS - Rafik ES SLASSI - Olivier FRESCHI - Cédric GAUTHIER - Malorie GUETAZ - Titouan HELOIRE - Rony IORI - Jimmy JUGLARET - Roger KAPUNDJU - Benoit LAGARDE - Bertrand LECONTE - Jean Christophe LECOQ - Nicolas PANTEGHINI - Alain PAWELEC - Morgane PELLEGRIN - Marc ROULET - Romain VERGER.

NOTE AUX CLUBS

Retrouver les procédures d'inscription sur le site du District de Savoie

Afin de gérer les formations au sein de votre club, vous trouverez le tableau récapitulatif des dates des formations sur le site du District (rubrique formation)

N'hésitez pas à contacter le secrétariat si besoin : district@savoie.fff.fr

Note aux clubs

Nous vous remercions d'inscrire au maximum 2 candidats par club et par formation

Objectifs de cette disposition :

- Chaque profil est différent dans son évolution, d'où la nécessité d'identifier des profils prioritaires sur l'instant T au sein du club.
 - Permettre à un maximum de club d'inscrire au moins un candidat sur chaque session.
 - Une des richesses de la formation est de collaborer avec des stagiaires venants d'autres structures.
- Eventuellement vous pouvez inscrire plus de deux candidats mais ils seront relayés sur liste d'attente.

Dans ce cas, merci de nous communiquer la priorité qui doit être respectée.

Merci de votre compréhension

PRIORITÉ AUX CANDIDATS SAVOYARDS SUR TOUTES LES FORMATIONS ET CERTIFICATIONS

RAPPEL : Pour les candidats possédant une LICENCE DIRIGEANT un certificat médical pour LA PRATIQUE D'ACTIVITE SPORTIVE est OBLIGATOIRE, effectivement ces licences ne couvrent pas la pratique du football.

Ce certificat doit être envoyé lors de l'inscription sur la boîte mail du District.



FORMATIONS 2024 - 2025

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 13 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : LAISSAUD

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Johnny HOAREAU (FC LAISSAUD)

Romuald BENDOTTI (MONTMÉLIAN A)

Rudy HUOT - Godefroid SESSOU – Tom BAUDIN (UO ALBERTVILLE)

Baptiste ORDONNEZ - Karim AGOURAR (US LA MOTTE SERVOLEX)

Nicolas HOUDAYER (ST PIERRE SPORT)

Romain CHEVALLIER - Baptiste CARNIS (AS UGINE)

Rémy DEGARDIN - Gabriel SAMOGGIA DI TOMASO - Yann SOULIAS (US MODANE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 11 février 2025.

- Formation CFI Foot à 8 (U10 - U13) - limitée à 13 personnes

Dates : mercredi 12 mars 2025 et mercredi 26 mars 2025

Lieu : SAINT LAURENT DU PONT

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Philippe SKORIC (ETS LE BOURGET DU LAC)

Léo DA COSTA ABREU - Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

Oscar POETTE (US LA RAVOIRE)

Ilir JAUPAJ (FC NIVOLET)

Alexandre DESCH (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Ilter SASMAZER (AIX FC)

Estelle MAISON (FC BAUGES)

Mathieu TESSIER (ENT F CHAUTAGNE)

Johan QUELQUEJEU - William GALOFARO - Romain PELLICIER (US CHARTREUSE GUIERS)

Jugen GUILBEAU (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 11 février 2025.

- Formation CFI Séniors - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 29 mars 2025

Lieu : SAINT BALDOPH

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 18

Mehmet GOK - Julien SQUARCIONI (FC BAUGES)

Vincenzo MALVASO – Anthony VALENTE GOMES (MONTMÉLIAN A)

Salvatore GALLETTI - Laurent BRUNET (AIX FC)

Fode Mamoudou TOURE (UO ALBERTVILLE)

Arnaud HALLET (US CHARTREUSE GUIERS)

Fatih CUCUN (CA MAURIENNE)

Jérémie DURET (FC ST BALDOPH)

Miguel DA SILVA E SANTOS - Mickael OLIVEIRA (PORTUGAIS CROIX ROUGE)

Valentin COSTA (VAL D'HYERES)

Ibrahim OUMOURI (CHAMBÉRY SPORT 73)



Mohamed AIT TALEB NASSER (CHAMBÉRY SAVOIE FOOTBALL)

Admed BOKARKA (US CULOZ)

Emmanuel TRUTALLI - Christophe FOUARD (USC AIGUEBELLE)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 20 février 2025.

- Formation CFI Foot réduit (U6 - U9) Foot réduit - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 15 mars 2025 et samedi 19 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 15

Ergina LAJCI (AS BARBERAZ)

Jérôme BONTRON - Alexis CHABERT (FC CHAMBOTTE)

Paul DA SILVA DIAS - Gabriel VELEZ (AS HAUTE COMBE DE SAVOIE)

Raphaël DE BORTOLI - Dylan ROIGNAU - Raphaël GELLON (ES TARENTEISE)

Sébastien MARTIN (US ST REMY DE MAURIENNE)

Jonathan POULIE (CA YENNE)

Rafael VICENTE BRAZAO (CA MAURIENNE)

Arnaud GAILLARD (US GRIGNON)

Antoine GAZZA (FC NIVOLET)

Mohamed AKROUT (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Henri ENGOULOU (FC BOURGOIN JALLIEU)

Les convocations ont été envoyées par mail, avec copie aux clubs le 4 mars 2025.

- Attestation Fédérale « FUTNET » - limitée à 16 personnes

Dates : samedi 12 avril 2025

Lieu : à définir

Coût : 60 €

Inscriptions reçues : 4

Tiago COSTA FERNANDES (US LA RAVOIRE)

Morgane PELLEGRIN - Baptiste DELAMARRE (ENT S DRUMETTAZ MOUXY)

Candidat non prioritaire car hors département

Benjamin SCHOTTE (FC VERSOUD 38)

- Formation CFI Foot à 11 (U14 - U19) - limitée à 16 personnes

Dates : mercredi 14 mai 2025 et samedi 14 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 120 €

Inscriptions reçues : 13

Adil BOUZALMAD - Dean PAJAJ – Damien BURLET (UO ALBERTVILLE)

Bastien SLOSSE (AIX FC)

Maxime MATHION (US LA MOTTE SERVOLEX)

David BOTTOLI (ENT F CHAUTAGNE)

Corentin LAMBERT (JS CHAMBERIENNE)

Théo MOLLIER BILLET - Robin NANTET (AS UGINE)

Cédric CHARTRAIN (FC MERCURY)

Candidats non prioritaires car hors département

Mickael CASEIRO DOS SANTOS (CS AMPHION PUBLIER 74)

Karim NASSIK (GFA RUMILLY VALLIERES 74)

Abdelkader BOUMENAD (FC PONT DE CLAIX 38)



CERTIFICATIONS 2024 - 2025

Certification CFF2 - MAXIMUM 6 candidats

Date : mardi 6 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscriptions reçues : 5

Matthis LUSSIEZ (US LA RAVOIRE)

Aymeric LATHUILE (ES TARENTOISE)

Sébastien PUIER (ETS LE BOURGET DU LAC)

Romain LESUR (AIX FC)

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF3 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 22 mai 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 5

Mickael ROUX (US LA RAVOIRE)

Candidats non prioritaires car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Erwan GUIAVARC'H - Luc THOMASSON (ETS CERNEX 74)

Jacques BOUJON (THONON EVIAN 74)

Certification CFF1 - MAXIMUM 6 candidats

Date : lundi 2 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

EI AMIAR (ES SEYNOD 74)

Certification CFF4 - MAXIMUM 4 candidats

Date : jeudi 19 juin 2025

Lieu : à définir

Coût : 70 €

Inscription reçue : 1

Candidat non prioritaire car hors département

David BEQUIE (RIVES SP 38)





COMMISSION DES ARBITRES

Président : Daniel DESMARIEUX 06 75 93 17 52

Vice – Président Jacky MESTACH : 06 15 20 07 75

RESPECTONS NOS ARBITRES
Sans arbitre pas de match

arbitres@savoie.fff.fr

Réunion CDA SAVOIE du 3 mars 2025

La CDA

Présents : Mrs Daniel DESMARIEUX, Gérard SOTO, Alphonse LOMBARD, Jacky MESTACH

Excusés : Mrs Evan BONTRON, Luc ALIX, Christophe DUPAYS, Emmanuel BONTRON

COURRIERS, MAILS

Mail, Courrier Arbitre :

- Melle Fatima EDDOUM (FC MERCURY), demande de renseignement pour la formation LIGUE
- M. Habib NEFFATI (FC LAISSAUD), indisponibilité à partir du 22/03/25 (départ en école militaire)
- M. Daniel DESMARIEUX (CHARTREUSE GUIERS), signale problème FMI sur le match de D3 AS NOVALAISE – LA RAVOIRE II, retour de la feuille de match papier. Plus le rapport de discipline.

Mail, Courrier Observateur/Accompagnateur :

- M. Gilles HUNSTEDT accompagnement de M. Thierry BRIENNE (AS NOVALAISE), du 23 /02/25.

Mail, Courrier Club :

- FC HAUTE TARENTEISE, Certificat PSE1 de M. Guillaume MARTIN, Livio LE BOLLOCH, Paul MOREL (arbitres du club)

Mail, Courrier CDA/LIGUE/ FFF :

- RAS

NOTE AUX ARBITRES et RÉFÉRENTS en ARBITRAGE

**Les arbitres de Football officiels seront formés
Aux gestes qui sauvent**



Ainsi, Le District de Football de SAVOIE organisera la formation des arbitres, dans le respect des [dispositions de l'article L. 726-1 du code de la sécurité intérieure](#), une sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent d'après les référentiels élaborés par la direction générale de la sécurité civile du ministère de l'intérieur.

A l'issue de la sensibilisation, les arbitres seront en mesure d'exécuter correctement les gestes de premiers secours destinés à protéger la victime et les témoins, alerter les secours d'urgence adaptés, empêcher l'aggravation de l'état de santé de la victime et préserver son intégrité physique en attendant l'arrivée des secours.

Il existe une exception à l'obligation de cette sensibilisation :

La possession par un arbitre d'une qualification aux "premiers secours", telle que le certificat de compétence de citoyen de sécurité civile "prévention et secours civique de niveau 1" ou un équivalent, ou d'une attestation de sensibilisation aux gestes qui sauvent, dispense son titulaire de la sensibilisation à la lutte contre l'arrêt cardiaque et aux gestes qui sauvent dans le cadre de sa formation d'arbitre ou juge.

Les arbitres sont invités à fournir une attestation qui valide cette qualification aux "premiers secours"

RÉSULTATS - FORMATION INITIALE D'ARBITRAGE



A l'attention des clubs : Présidents, Dirigeants, éducateurs

Demande de licence non faite et/ou en attente de validation à ce jour



Reste à faire les demandes de licence Pour Messieurs :

M.LE BOLLOC'H	Livio	04/12/1992	FC HAUTE TARENTOISE
M.MEROUCHE	Zakaria	15/07/2009	CHAM. SPORT 73

LA PAROLE EST A VOUS " ETRE ARBITRE de FOOTBALL "

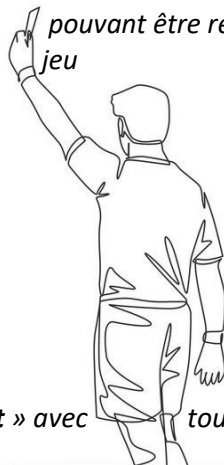


QUELLES SONT LES QUALITÉS REQUISENT POUVANT ETRE RETENUES POUR LA FONCTION ?

QUELLES SONT LES RECOMMANDATIONS POUR ETRE QUALIFIÉ D'EXCELLENCE DANS L'ARBITRAGE ?

Les qualités développées ou à développer pouvant être reconnues comme telles dans l'arbitrage :

- La parfaite connaissance du règlement du jeu
- Excellente condition physique
- Rigueur
- Engagement
- Réactivité
- Intégrité
- Gestion du stress et des conflits
- Gestion de l'humain
- Communication



Sans oublier « **le respect** » avec toutes les composantes du football Savoyard

Avons-nous, avez-vous toutes ces conditions requises ?
Qu'en pensez-vous ?

La CDA de SAVOIE invite les arbitres ainsi que les domaines (coach, éducateur, joueur, ou autres) à se prononcer et répondre à ces questions et apporter un jugement constructif par mail ou courrier à l'attention de la Commission des Arbitres....





COMMISSION DE DISCIPLINE

Président : Pascal ELHOMBRE 06 83 86 81 52

Réunion du lundi 3 mars 2025

Présents : Pascal ELHOMBRE - Patrick GALLET – Sophie LEFEVRE

Présents non élus : Magali BERLIOZ - Pierrette CATANIA – David CORMIER - Mohamed DAIF – Sandra FONTI – Francis MOREL-BIRON.

INFORMATION AUX CLUBS

Les procès-verbaux et relevés de décisions de la commission sont consultables en version intégrale sur FOOTCLUBS, onglet "organisation/procès-verbaux".

POUR INFORMATION

Les sanctions prononcées seront consultables pour les clubs, sur FOOTCLUBS, et pour les licenciés, sur leur espace personnel « Mon espace FFF ».

La présente décision est susceptible de recours devant l'organe compétent (Ligue : sanction égale ou supérieure à un an, District : inférieure à un an) selon les dispositions de l'Article 3.1.1 du règlement disciplinaire dans un délai de 7 jours suivant sa notification, dans les conditions de forme prévues à l'Article 3.4.1. du Règlement disciplinaire annexé aux Règlements Généraux de la F.F.F.

Compte-tenu des impératifs liés au bon déroulement et à l'équité sportive, la Commission de Discipline décide de lever l'effet suspensif lié à un éventuel appel de cette sanction.

Le Président de la Commission de Discipline,
Pascal ELHOMBRE

La Secrétaire de la Commission de Discipline,
Pierrette CATANIA

IMPORTANT

La Commission de Discipline rappelle : les membres de la Commission faisant partie d'un club ne prennent pas part aux décisions concernant leur club et les clubs étant en compétition avec le club.

Il est possible de venir consulter des dossiers au District : prévenir avant le Président de la commission de discipline ou la Secrétaire de la commission de discipline. La Commission reste disponible le lundi entre 18h à 19h. Les dossiers sont consultables uniquement en présence d'une personne de la commission.

IMPORTANT : la commission rappelle que toute absence à une convocation, audition doit être OBLIGATOIREMENT justifiée au plus tard le lundi midi. UN JUSTIFICATIF = ATTESTATION. Sans véritable justificatif, la commission amendera 35€ par personne absente.

IMPORTANT : la commission insiste sur le point suivant : tout écrit à destination de la commission de discipline doit être envoyé par mail avec la messagerie du club et signé obligatoirement, pour les courriers, l'en tête du club est obligatoire.



IMPORTANT : la commission de discipline insiste sur le point suivant : tout club demandant le report d'une audition, d'une convocation sera systématiquement refusé. Une dérogation peut être octroyée en cas de force majeure.

POUR RAPPEL

Toutes les convocations, suspension à titre à conservatoire, compte rendu sont envoyés par Notifoot. Ces documents sont à lire par les clubs sur la messagerie officielle du club. Les présidents des clubs sont systématiquement conviés en cas d'audition ou de convocation, étant considérés comme ayant droit.

POUR INFORMATION

Vous trouverez après chaque réunion de la Commission de Discipline, un tableau faisant apparaître les suspensions fermes prononcées.

Dans ce tableau, n'apparaît pas l'identité des personnes sanctionnées, afin de ne pas être en désaccord avec la C.N.I.L.

Commission de Discipline du 3 mars 2025						
Extraction des sanctions suspensions fermes						
Date réunion	Compétition	Rôle	Nom de club	Date match	Libellé décision	Date d'effet
03/03/2025	Coupe C CORTADE	Joueur	CHAMBERY SPORT 73	23/02/2025	Auto + 1 match avec sursis	24/02/2025
03/03/2025	Coupe C CORTADE	Joueur	MONTMELIAN A.	23/02/2025	2 MF dont Auto	24/02/2025

ANNEXES

- Rencontres
- Amendes
- Sommes dues au District au 26 février 2025
- Formation Bénévoles PSA Savoie
- Protocole Commotion Cérébrale

